VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 6 MARS 1918 — No. 17

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Tou... ...unications concernant le journ... ...primerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

BONNE ENTENTE

C'est à n'en pas douter: on marche de l'avant dans l'Ouest.

Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer deux incidents, entre bien d'autres, qui viennent de se passer, dans notre pays aux vastes horizons, à la science supérieure et à la tolérance merveilleuse.

L'association des commissaires d'écoles du Manitoba, et celle de la Saskatchewan viennent de tenir leurs congrès annuels.

Dans une convention paquetée expressément dans ce but, les commissaires de la Saskatchewan ont déclaré, avec vociférations et fièrement que, seule, la langue anglaise devait trouver place dans le programme scolaire.

C'est au cri absurde de *"Une langue, une école, une religion"*, expression stupide créée pour exciter les badauds que l'on a insulté grossièrement un vieux missionnaire, l'abbé Sinnett; un prêtre soldat français, le R. P. Libert, retour du front, portant son habit militaire et plaidant la cause du français au nom des Français et des Belges.

Sur l'intervention de M. Emile Gravel, on lui a crié qu'il n'y avait aucune différence entre le Français et l'Allemand.

Nous prenons ces renseignements dans le *Patriote de l'Ouest* et nous avouons que la lecture de ce rapport de convention est déprimant, de nature à geler l'enthousiasme des meilleures volontés, quand on constate que même un missionnaire français qui a lutté là-bas au prix de son sang, peut se voir refuser une attention bienveillante de la part d'énergumènes qui n'ont probablement pas fait autre chose dans cette guerre que de dégoiser contre les Canadiens-français.

Nous pouvons dire sans crainte qu'un soldat anglais n'aurait pas commis cette injustice.

Il a regardé la mort en face, lui, et son coeur est trop bien placé pour ne pas comprendre le devoir du chrétien, et l'amour d'un homme pour son berceau.

A la convention manitobaine, d'après le *Free Press*, les commissaires du district de *Eriksdale auraient* demandé que l'on commençât les exercices de la classe par la récitation du *Notre Père;* la suggestion aurait été rejetée presque sans discussion.

Dans un de ces articles dont le *Free Press* est coutumier, parlant de la Saskatchewan, il fait entrevoir la possibilité de l'élimination complète du français dans le cours primaire de cette province.

Tout cela sans doute a pour but la bonne entente, et s'inspire du respect des croyances religieuses et de l'amour naturel que tout homme bien né a pour sa langue maternelle!

C'est peut-être la réponse de nos braves fanatiques et de nos grands patriotes, aux discours si chrétiens et si débordants de pensée noble, que nous venons d'entendre de la bouche des généreux et héroïques représentants de la France, qui viennent a peine de nous quitter; discours dont le langage n'est pas encore éteint.

Nos coeurs vibrent encore sous le coup de leur fière éloquence qui nous a dit: "La France, l'Angleterre, la Belgique et leurs alliés luttent aujourd'hui pour le droit, la justice, l'honneur et la morale. Nous luttons pour la civilsation contre la barbarie, pour la protection du faible contre l'insolence du plus fort; pour le droit que possèdent les petites minorités de vivre leur vie propre et de développer leur idéal distinctif. Nous luttons pour les principes chrétiens, pour l'Eglise et pour Dieu".

Ces paroles nous les avons entendues il n'y a pas dix jours. Elles étaient franches et sincères, elles étaient vraies.

Mais voilà que nos pygmées, dont l'étroitesse et l'ignorance n'ont d'égales que leur égoïsme et la haine farouche de tout ce qui n'est pas eux-mêmes s'empressent d'essayer à donner le démenti à ces viriles et nobles déclarations.

Doit-on réellement trouver ici un plan bien conçu?

Serait-ce donc la traditionnelle douche d'eau froide que l'on ne manque jamais de mettre en opération chaque fois que l'on semble craindre de la part des Canadiens-français et des catholiques une sympathie réelle pour la cause des alliés?

Veut-on à tout prix aliéner à la juste cause anglaise tous ceux qui ne sont pas de sang anglais?

Cherche-t-on l'ordre ou l'anarchie dans ce pays?

Un citoyen de Toronto, demandait l'autre jour à un journal de Montréal (La Presse) de formuler d'une manière distincte les griefs des Canadiens français.

Et bien, pourquoi chercher si loin et ergoter autant. Ce monsieur de Toronto peut facilement mettre le doigt sur la plaie, il n'a qu'à ouvrir nos journaux et voir ce qui se dit et se passe chez nous.

Notre réponse est courte et au point.

Nous voulons le droit de prier Dieu à l'école, et de le prier dans notre langue. Nous voulons le droit d'enseigner ses commandements et sa doctrine, dans la langue que nous avons apprise sur les genoux de nos mères et que nous enfants ont apprise de même.

C'est tout, et ça de devrait pas être long à comprendre même par l'esprit le plus simple.

Pour nous, nous voyons facilement que l'on ne veut pas que le Français et la religion catholique soient enseignés dans l'école.

La difficulté est toute là, et nulle part ailleurs.

Si l'on refuse de reconnaitre ces deux grands principes tous les beaux discours sur la bonne entente sont vains; toutes les protestations d'amitiés et de respect sont creuses et vides, tout cet ergotage autour de la question est puéril.

Aussi longtemps que le catholique se verra nier le droit de prier Dieu à l'école, aussi longtemps que le Français se verra refuser le droit de parler et d'apprendre sa langue à l'école, il y aura friction, désunion et guerre.

Si notre pays n'est pas un pays chrétien, qu'on cesse de l'appeler tel.

Au moins soyons francs.

Si notre pays est chrétien, la croix du Christ doit avoir la première place à l'école, et l'enfant doit en entrant lui donner sa première pensée.

Sinon, nous sommes de vulgaires hypocrites!

Nous n'avons pas même le courage d'avouer notre paganisme.

Si le français a le droit de cité au Canada, la loi doit permettre son enseignement à l'école primaire; il est absurde de permettre la lecture des chefs d'oeuvres français dans les haut-grades, quant on refuse l'A B C dans les grades inférieurs.

Il est souverainement absurde de penser que l'on pourra goûter la littérature quand on ne saura pas épeler.

Nous savons que tout cela est admis, là n'est pas la vraie difficulté. La cause de tout le mal doit se chercher ailleurs et la voici :

L'on déteste tellement, en certains quartiers, tout ce qui est Français et catholique, que l'on préfère encore faire de notre pays un pays païen, plutôt que de permettre aux français et aux catholiques d'enseigner leur langue et leur religion à leurs enfants.

Et bien, messieurs, faites comme vous voudrez, mais vous vous briserez le crâne sur un mur de pierre.

Quant à l'Eglise catholique vous serez morts, il y aura longtemps, qu'elle dominera encore sur les hauteurs, bravant les tempêtes du fanatisme et la rage des sectaires.

Dieu ne meurt pas, et sa religion divine, après avoir traversé les âges, aura son couronnement dans le Ciel.

Quant à la langue française, elle vivra et se perpétuera aussi longtemps qu'il y aura un Canadien-français pour la parler sur cette terre d'Amérique.

Vous pourrez faire de nous des *outlaws*, si vous en avez la force, vous ne nous empêcherez pas de vivre et de parler notre langue.

Que l'on ne voie pas là de l'entêtement pur et simple, de l'entêtement stupide.

C'est une obligation de conscience.

Il faut croire ou ne pas croire. Pas de milieu.

Il y a un Dieu, un Ciel et un enfer, une autre vie ou il n'y en a pas.

Pour nous, nous croyons.

Nous croyons en Dieu, créateur et maître du ciel et de la terre. Nous croyons en sa doctrine et en la nécessité de la connaître et de s'y soumettre.

Nous avons charge de l'âme de nos enfants.

Nous ne céderons pas!

Vos lois du reste n'auront qu'un temps.

Il y a dans le peuple anglais et protestant un élément nombreux qui rougit et souffre de vos prétentions sectaires et de vous sourdes menées; cet élément veut la concorde, il veut le droit et commence à comprendre votre oeuvre déloyale et anti-patriotique.

Vous avez depuis quelques années accompli un travail délétère, votre système ne peut mener qu'à la ruine et à la destruction; la force de vos cris a couvert les justes réclamations et empêché la considération calme des légitimes protestations.

Vous avez criminellement faussé la mentalité de votre peuple et vous l'avez vous-mêmes couvert d'un manteau d'injustice qu'il ne mérite pas.

Vous avez faussé le but et la portée de la constitution britannique, vous avez vous-mêmes été indignes de votre drapeau, vous avez essayé de le rabaisser aux yeux des populations qui n'étaient pas de votre sang et de votre origine par vos lois chicanières, injustes et impies, et aujourd'hui dans votre orgueil vous voulez vous draper seuls dans ses plis.

Vous avez sciemment et continuellement défait le travail de ceux qui s'efforcaient à le montrer au peuple comme l'emblème de la liberté vous avez voulu accaparer sa protection pour vous seuls.

Mais votre fin est proche, la génération qui pousse et qui prendra bientôt la direction des affaires, plus éclairée et moins étroite que les vieux encroutés actuels du fanatisme, déchirera ces statuts de l'obscurantisme pour les remplacer par ceux de l'instruction supérieure, saine et digne de la vraie liberté morale et intellectuelle.

HOMMAGE A LA FRANCE CATHOLIQUE

(*Par un Prêtre Peruvien, R. P. Matheo Crawley*)

Nous ne connaissons guère à l'étranger qu'une image falsifiée, contrefaite de la France, nous ignorons trop la France véritable, celle qui est foncièrement chrétienne.

L'on distingue trois faits parmi bien d'autres, qui prouvent la vitalité catholique extrêmement forte dans la société française, vitalité qui, à travers les siècles, a façonné l'âme immortelle de la race et de la nation française.

Le premier de ces faits est la famille sacerdotale française.

S'il était vrai que l'arbre national fut blessé à mort, que la corruption morale rongeât toutes ses racines, que l'impiété se fût emparée de toutes ses fibres, comment expliquer que cet arbre caduc, que ce figuier maudit produisit dans une proportion étonnante, le fruit divin et exquis de la table du Roi des rois, qu'on appelle la vocation sacerdotale? Le sacerdoce forme la société, mais le sacerdoce est à son tour le produit d'une société. Un arbre, pas plus qu'une société, ne peut donner ce qu'il ne possède pas. Un pays dévasté et corrompu ne peut présenter au monde une pléiade d'âmes qui constitue l'élite sociale comme la preuve de sa corruption. L'Evangile dit: "On juge l'arbre d'après ses fruits". Or le sacerdoce en France, recruté parmi toutes les classes sociales, est, à ce titre, un reflet du catholisme français. La production abondante de ce fruit si délicat, ne peut s'expliquer que par la qualité raffinée de l'arbre, par la rare bonté du climat moral et la richesse chrétienne du sol social

J'ai parlé d'abondance dans les vocations sacerdotales. Or les statistiques prouveraient au plus réfractaire des catholiques étrangers que, depuis longtemps, la France, à elle seule, porte le poids de travail et de gloire des soixante-cinq pour cent des missions catholiques de l'univers entier! Si tel est le fruit merveilleux d'une vigne gangrenée et mourante, il nous en faudrait de semblables partout pour la gloire de Dieu, ou tout au moins quelques branches pour les greffer sur les ceps de certaines vignes étrangères...

Un simple détail extrêmement suggestif, qui prouve que le sacerdoce français mérite avec l'admiration des amis le respect et la déférence loyale des ennemis, c'est son attitude lors de la Séparation. Quel sublime spectacle que celui du clergé de France se rangeant en masse, sans hésitation, sans murmures, sans défections, aux côtés de ses Evêques, autour de la chaire de Pierre, pour continuer, dès le lendemain, dans une situation inquiétante et toute nouvelle, le bon combat sans le soutien du traitement officiel, mais riche et fier de sa sainte liberté!

La France a donc le sacerdoce qu'elle mérite, parce que la France catholique a produit et formé son sacerdoce et se l'est donné comme sa propre récompense.

Considérons la seconde preuve de vitalité du catholicisme français: les oeuvres catholiques.

Le sol qui a été capable de produire la légion innombrable d'héroïques semeurs a reçu aussi le don de feconder et de développer la semence évangélique. Et cela dans un degré qui surpasse les prévisions du plus bienveillant des visiteurs de France.

Ici, je me trouve embarrassé sur le choix qu'il me faudrait faire pour énumérer quelques-unes de ces multiples initiatives qui ont inondé la France, et par elle le monde entier, dans un rayonnement merveilleux de lumière et d'amour. Nation apôtre par excellence, elle a des oeuvres uniques et ce qui caractérise son expansion évangélique, c'est qu'elle a su catholiciser toutes ses oeuvres, comme la grande évangéliste mondiale.

Elle n'a reçu que pour accroître le trésor moral de l'Eglise et du monde, pour le multiplier, mais toujours en le distribuant avec largesse. On dirait qu'elle a pris naissance au Cénacle, tant elle est, par vocation une race apostolique. Le monde entier est non seulement témoin de cette fécondité, mais il participe positivement aux bienfaits des oeuvres innombrables nées en France et acclimatées aujourd'hui sous toutes les latitudes.

Ici je reviens à une idée antérieurement exposée. Quand à l'étranger on songe au déluge de maux qui inonde encore ce pays, aussi éprouvé que prédestiné, quand, à la table du banquet, les sociétés étrangères savourent les fruits de son apostolat, le pain de ses oeuvres de lumière, le miel de ses entreprises de charité, on croit, peut-être inconsciement, que chez lui, on souffre de la faim. On s'imagine que la France s'est dépouillée en donnant si généreusement, quelle a été une mère trop fécondée, exténuée aujourd'hui pour avoir donné tout son sang. On a l'idée qu'elle est une pauvre honteuse! Elle a eu, pense-t-on, des rafales de gloire et des éclairs de grandeur morale, mais on est très loin de connaître sa fécondité actuelle dans le réseau merveilleux des oeuvres qu'elle soutient qu'elle organise, qu'elle fait germer aujourd'hui même, dans le sillon sanglant de l'horrible guerre.

Comme ces divagations absurdes se dissipent quand on a eu le bonheur d'entrer dans les catacombes inconnues de la France catholique; quand on a visité, roue par roue l'enrenage étonnant et simple qui produit le mouvement, la chaleur et la vie, et qui les distribue sans mesure dans toutes les régions du monde catholique, avec cette générosité inhérente au zèle de bon aloi et à la noblesse caractéristique de tempérament français!

Toutes ces oeuvres donc, j'insiste, ne sont pas une page de gloire ancienne, comme le règne de Louis XIV. Il y a, surtout depuis 1673, un autre Roi-Soleil celui-là l'authentique, l'immortel, le Coeur de Jésus, qui, en confiant à la France la mission de dilater son règne, lui a confié aussi une nouvelle source intarissable et toute divine de fécondité. Dieu seul connaît tout ce que la France a fait et continue à faire pour sa gloire, puisant l'inspiration et le dévouement de son zèle au cénacle de Paray-le-Monial et de Montmartre. Mais après avoir visité et être pénétré au cours de près de cinquante diocèses de France, je connais, moi aussi quelque chose de cette heureuse histoire, non par une supposition de simple bienveillance, mais par une expérience soutenue et croissante de près de quatre ans d'incessant apostolat. Je fais cette déclaration de justice, irrésistiblement poussé par un devoir d'admiration et de reconnaissance. Il y en a tant, par contre, qui n'ont d'autre volonté que de voir les misères et les défaillances d'un pays jalousé.

Ajoutons une réflexion: Quelle base de foi agissante, quel esprit extraordinaire de sacrifice, d'oubli de soi et de parfaite générosité supposent la création et le maintien de la multiplicité d'oeuvres catholiques dont est sillonnée la France. Dire que tout a été prévu pour les besoins de l'esprit et pour le soulagement des mères du corps et du coeur n'est pas suffisant. Comme nous avons franchement avoué que le mal s'était fait sur une grande échelle en France, il est juste maintenant que nous déclarions à haute voix que le bien réparateur a dépassé de beaucoup le mal. Pour chaque délit social, j'ai rencontré non pas seulement une oeuvre de réparation, mais une série d'oeuvres réparatrices. Elles sont tellement vivantes que les deux plus rudes épreuves par lesquelles le pays est passé, et qui auraient dû tout ébranler n'ont fait qu'affermir les fondements de cet édifice de travail catholique élargissant souvent les horizons de son apostolat. Ces deux terribles épreuves ont été : la Séparation qui tarissait la source économique de leur subsistance et la guerre qui a enlevé à ces oeuvres tant d'incomparables ouvriers sacerdotaux et séculiers. Eh bien, j'ose affirmer que pas une oeuvre n'a péri, dans ces deux tourmentes déchaînées et cela parce qu'en France ces oeuvres ont une base plus stable que la subvention de l'Etat : la charité inépuisable des catholiques. Si la mort a fauché cruellement les rangs des apôtres, elle a aussi affermi cette conviction chrétienne: que le triomphe des idées divines repose sur le désintéressement, le sacrifice, la foi, le martyr même des apôtres.

Voici la troisième épreuve de la vitalité religieuse française. Qui soutient ces oeuvres? Qui en est l'âme héroïque et secrète? L'élite française A ce propos je reviens sur l'argument présenté par le sacerdoce: S'il est vrai que l'élite dirige et organise le mouvement catholique français, il n'est pas moins vrai que cette élite est une résultante, une production de cette même société qu'elle vivifie. Comme elle est belle et admirable, au-dessus de toute éloge cete élite. Comme elle doit être belle et admirable la société chrétienne qui l'a fait éclore, qui l'a engendrée, unissant son action à celle de la grâce.

Mais qui constitue cette élite. Le torrent secret, ordinairement invisible, qui coule profondément, loin des regards, fécondant le désert, répandant la vie. Qu'elle est belle et admirable cette génération "de petites âmes", rosée du ciel qui a reçu du Seigneur le secret de faire avec Lui, sans applaudissement, sans espoir d'humaine récompense, de grandes choses pour sa gloire et pour le salut de la France. Elite qu'on trouve partout, dans tous les milieux, parmi les hautes personalités et les hommes influents, aussi bien que parmi les modestes, et les humbles et les petits. D'où viennent-elles ces âmes précieuses? Elles sont les gouttes de sang d'une race, la voix des traditions vivantes d'une vieille race chrétienne, la richesse morale d'un organisme tout inprégné du plus pur et du plus fort christianisme. Elles ne sont pas, elles ne pourraient pas être le fruit d'une génération morale spontanée, ni l'improvisation vertueuse d'une société néophyte dans et du plus fort christianisme. Elles sont l'exact reflet de l'âme vraiment française, parce que foncièrement chrétienne et catholique. C'est de ce froment que le ciel a pétri les hosties rédemptrices de la France que nous appelons Geneviève, Jeanne d'Arc, Marguerite-Marie et mille autres.

Qu'on ne se figure pas que cette génération est éteinte, oh non! Elle se perpétue et j'ai trouvé personnellement dans les grandes centres et dans les villages des parcelles de cette élite d'une beauté morale éblouissante. Mais il faut les découvrir car elles ont, comme les sources cachées, la vertu silencieuse et secrète de la fécondité qui s'épanouit autour d'elle.

Une partie de cette élite cherche pour son parfait développement les profondeurs de la vie religieuse. Et nous voilà en face de cette armée formée par les innombrables Instituts qui portent au loin, inséparablement avec le nom et la gloire de Jésus-Christ, la gloire et le nom de la France. Je connais l'Europe, les deux Amériques et même l'Orient, et partout j'ai trouvé le rayonnement bienfaisant, admirable dans son dévouement, des religieux et religieuses fait un sublime devoir de tout sacrifier dans le but de soumettre, si possible, le monde entier à la domination du Christ, ami de France.

Et c'est cette puissante élite, celle du cloitre comme celle qui lutte parmi les écueils du monde, qui par ses exploits a gagné pour la France le juste titre de : "Sergent du Christ."

Convention des commissaires d'écoles du Manitoba

M. Simon St-Germain, mérite des félicitations pour la courageuse attitude qu'il a tenue à cette convention.

Père, d'un soldat blessé, retour du front, et de deux autres fils dans l'armée, métis français et pionnier de ce pays, il a réclamé le droit de parler sa langue maternelle.

Le président lui refusa d'abord ce droit, il en appela à l'assemblée et l'un des premiers à reconnaitre son droit fut un Anglais d'Angleterre qui n'hésita pas à déclarer que refuser à M. St- Germain le droit de parler français était ni plus ni moins que de la barbarie.

A cette déclaration catégorique l'assemblée comprit son devoir et permit à M. St-Germain de procéder.

Ce dernier se borna à exprimer les quelques pensées suivantes, ne ne voulant par cette action qu'établir un principe.

Le colon de langue française est le pionnier de ce pays. Les missionnaires catholiques ont été les premiers à évangeliser le pays. Le peuple métis a fait sa large part pour la civilisation dans ce pays. Ses enfants ont appris à aimer le drapeau Britannique, ils veulent encore sous les leçons d'instituteurs et d'institutrices capables apprendre à leurs enfants le même amour et le même respect. Nous prenons part aujourd'hui comme par le passé à la défence de l'Empire Anglais, pourquoi ne pas faire des efforts de tous côtés pour trouver un terrain d'entente et abolir toutes causes de discorde qui nous divisent en ce moment. Nous voulons que nos enfants comme leurs pères adorent Dieu et apprennent à bien le servir. Nous voulons conserver la langue de nos pères. Nous avons droit au respect de la majorité de ce pays.

La langue française et la religion catholique forment l'héritage que nous ont légué nos pères, nous devons en honneur le conserver intacte et à notre tour le léguer à nos enfants.

LE CANADA DOIT ETRE UNILINGUE

Le secrétaire de l'université McGill réclame simplement la suppression du français.

(*La Presse*)

Le mouvement lancé depuis la guerre pour nous ravaler au rang des Boches de l'Ontario s'accentue de plus en plus. On veut nous faire passer pour une race d'intolérants, d'éteignoirs. Non seulement, l'on prétend que les Canadiens-anglais ne sont pas généreusement traités dans Québec, mais on va jusqu'à dire qu'il ne leur est pas rendu justice. Le dernier individu en date qui s'est chargé de répandre cette absurde fausseté est le secrétaire général de l'université McGill, M. J.-A. Nicholson.

Dans une conférence faite hier soir au St-James Literary Society, M. Nicholson a déclaré, sans que personne ne se lève pour ramener cet énergumène à la raison, que ses compatriotes n'étaient pas bien traité dans Québec et que les Canadiens-français étaient plus qu'injustes à leur égard. Mais ce n'était pas assez de cette bévue. Le secrétaire de l'université a renchéri en disant que l'église catholique romaine était le plus grand obstacle dans la voie de l'enseignement et que pour le plus grand bien du pays, il devrait n'y avoir qu'une langue de parler, l'anglais.

Comme preuve de notre prétendue intolérance, M. Nicholson, cite le fait qu'il n'y a pas de maire anglais capable de se faire élire à Montréal. Et il ajoute que ce sont les Protestants qui paient les taxes pour les Canadiens-français.

Pour prouver que l'église catholique est un empêchement à l'avancement de l'enseignement M. Nicholson déclare encore que l'église, basée sur des principes autocrates, empêche ses adeptes de penser par eux-mêmes.

Enfin, le secrétaire de McGill invoque ironiquement pour la suppression de la langue française au Canada, des raisons d'union. Très féru en histoire, il déclare qu'il ne connait pas de grands pays qui soient bilingues (et la Suisse? et la Belgique?) Et il termine le couplet par le refrain d'une république revée par nous dans Québec.

M. Nicholson n'est pas le premier salarié de McGill qui se soit rendu coupable de dénigrement à notre égard. Le principal Peterson laissera-t-il cette campagne se poursuivre plus longtemps?

IL FAUT SE CONNAITRE MIEUX

(Du *"Canada Français"*)

Nous, Canadiens-français, nous avons, tout comme nos compatriotes anglais, appris à aimer les institutions britanniques, gardiennes fidèles de la liberté du citoyen. Nous sommes fiers de vivre sous la protection du drapeau de l'Angleterre, parce qu'il donne à l'homme vivant à son ombre la plénitude de ses droits. Ce drapeau, nous ne le confondons pas, dans nos querelles intestines, avec ceux qui le brandissent parfois pour nous combattre. Ceux-là, leurs mains ne sont pas assez nettes pour le toucher et ils le salissent. Mais le vent qui passe lui a bientôt enlevé ces souillures. Du reste, ces salisseurs de drapeaux ne sont que des politiciens arrivistes ou des puritains réformateurs aussi arrogants que stupides. Ces roquets aboient bien fort pour tâcher de ressembler au dogue britannique, mais il est facile de reconnaitre leur voix de fausse et il ne faut pas s'en effrayer. Nos roquets leur répondent, du reste, et cela fait une clameur plus bruyante que redoutable.

Mais, avant tout, nous ne devons pas vivre à l'écart les uns des autres. Il arrive souvent que nous jugeons mal notre voisin, que nous ne connaissons pas, et que nous lui attribuons toutes sortes de défauts parce que son nez ne nous inspire aucune confiance ou que nous croyons l'avoir vu nous regarder de travers. Cela dure tant que le hasard ne nous a pas mis en relations avec lui. Aussitôt nous nous apercevons que nous nous étions trompés et que cet homme a toutes les qualités du monde. Il devient alors notre meilleur ami. Il en est ainsi pour un grand nombre de Canadiens-français pensant beaucoup de mal des Anglais, dont ils ont toujours évité soigneusement le contact, qu'ils redoutent par tradition, de même que pour les Anglais vivant loin de nous, ne nous connaissant que sous le qualificatif de Jean-Baptiste, et ignorant tout de nos qualités essentielles, qui valent bien les leurs, n'étant renseignés, ou à peu près, que sur nos défauts. Partout où les Canadiens-anglais et les Canadiens-français sont en rapports constants, socialement ou individuellement, il s'établit entre eux les relations les plus amicales.

Avec sir Lomer Gouin, nous avons confiance en l'avenir et nous croyons que le pacte de la confédération des provinces canadiennes ne saurait être brisé. Mais il fallait une voix puissante, une voix autorisée, la voix d'un véritable chef, pour se faire entendre au milieu des rugissements des énergumènes et des déclamations de circonstance des démagogues, soutenus par des journaux rédigés dans le même esprit abrutisseur. Cette voix, nous l'avons entendue et nous nous sentons plus fiers aujourd'hui d'être ce que nous sommes.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

INDIFFERENTISME POLITIQUE

"—Moi, je ne fais pas de politique! Comment voulez-vous que je me compromette avec la bande des politiciens? je suis au-dessus de cela. Et puis, chacun sait que l'on se lance dans la politique parce qu'on ne peut pas faire autre chose : c'est le métier des ratés et des fruits secs. On en fait par intérêt,, pour chercher quelque part un fromage et s'empresser de la lâcher dès qu'on l'aura trouvé ou bien, si on a des moyens puissants en main, pour lancer de grandes affaires et se retirer ensuite des agitations après fortune faite. Voulez-vous que je m'entende appeler arriviste et panamiste, qualificatifs habituels des politiciens?

"Et puis, quel dissolvant que la politique! Parlez-en et aussitôt c'est la discussion avec notre femme, avec votre famille; c'est la division au foyer, le brouille avec les amis les plus chers. Et pourquoi cela. Pour tirer les marrons du feu qu'attend un candidat éventuel, pour faire la courte échelle à un aigrefin et à un sceptique qui comptent pour arriver sur le dévouement des naifs.

"Enfin, n'avez-vous pas remarqué qu'il suffit d'introduire la politique dans une question pour l'embrouiller, la passionner et soulever contre elle des parti pris irréductibles? Voyez, par exemple, le problème de l'éducation; ne serait-il pas d'une limpidité de cristal, et penserait-on jamais à la disputer aux parents si la politique ne s'en mêlait en voulant faire de l'enfant sa proie? Ah! non, pas de politique.

Voilà, résumés, tous les arguments que mettent en avant ceux qui prêchent et pratique l'indifférentisme politique et l'aversion pour ceux qu'ils englobent sous le terme méprisant de politiciens.

Je ne conteste pas la bonne foi d'un grand nombre de ceux qui parlent ainsi. Mais n'y en a-t-il pas aussi qui sont heureux de justifier par ces arguments spécieux leur paresse, leur peur de se "compromettre", leur désir de se ménager ou de conserver des relations officielles qui tomberaient d'elles mêmes s'ils pratiquaient dans la vie publique leur catholicisme? L'indiffrentisme politique permet de fréquter à la fois l'église et la préfecture et de faire partie en même temps, de Commissions officielles et d'oeuvres charitables, et l'on espère aussi recevoir la rosée du ciel sans trop compromettre la graisse de la terre.

Ces raisonnements, nous les avons aussi entendus d'"intellectuels" enfermés dans leur tour d'ivoire. Obsorbés dans leurs problèmes, ils ne voient rien au delà de leurs bibliothèques, et la recherche de la vérité scientifique leur cache les réalités quotidiennes; la forme des chapeaux que pouvaient porter au XXe siècle avant notre ère les Assyriens leur importe plus que le scrutin de liste, la question scolaire ou le scandale du jour.

Ajoutez à cela que la plupart d'entre eux pratiquent la maxime d'Horace "Je hais ce troupeau des profanes et je l'écarte *odi profanum vulgus et arceo*" Et ils croiraient se diminuer et déchoir, eux, les prêtres de la Pensée et de la Science, s'ils se mêlaient au peuple, pour l'éclairer dans ses conférences souvent tumultueuses et pour serrer ses mains calleuses au cours de campagnes électorales.

Enfin ne nous le dissimulons pas, l'indifférentisme politique naît souvent des désilusions. On s'est lancé dans la politique avec l'enthousiasme et aussi peut-être avec l'inexpérience de la jeunesse. On a cru qu'il suffirait d'un dévouement sans bornes pour changer les choses, que l'on ne ferait qu'un corps et qu'une âme avec les défenseurs des mêmes idées croyances. On s'est même imaginé qu'en marchant le premier, exposant loyalement sa poitrine aux balles ennemies, on entraînerait les autres, comme un généreux officier saute le premier de la tranchée pour emballer ses hommes; et on a reçu des balles dans le dos, on a constaté des trahisons là ou l'on attendait des concours, on a surpris les mille petitesses de l'humanité, les perfidies, les abandons. Les résultats n'ont pas correspondu aux efforts et alors on s'arrête en disant tristement: A quoi bon? et on se détourne d'autant plus des luttes politiques qu'on s'y était lancé avec plus d'enthousiasme.

Qu'elles que soient les raisons de l'indifférentisme politique et la sincérité de ceux qui la pratiquent, c'est l'un des plus grands fléaux de l'heure présente et de notre pays: car la plupart des maux que nous endurons dans notre âme de Français viennent de lui.

Eh oui! le monde de la politique n'est pas toujours bien propre, et ce n'est pas sans raison que le terme de "politicien" a pris une si triste signification. Les scandales qui s'étalent dans les colonnes des journaux, et dont les péripéties tour à tour burlesques et tragiques se déroulent à la tribune du Parlement et dans le cabinet du juge d'instruction—et cela non seulement de nos jours, mais depuis de nombreuses années—nous ont découvert parmi les hommes politiques des vendus, des traîtres, de louches lanceurs d'affaires, des aigrefins de la finance, des apostats, des hommes marqués de toutes les tares. Regardez dans notre personnel politique, y en a-t-il beaucoup qui aient un foyer sans tache, peuplé de nombreu xenfants, fort de ses traditions chrétiennes? Que de noms se pressent sur nos lèvres pour nous prouver le contraire!

Mais à qui la faute si c'est l'écume qui monte toujours à la surface du monde politique, représentant la France aux yeux de l'étranger? A qui la faute si une presse trop souvent vénale corrompt l'opinion, au lieu de l'élever en l'éclairant?

Quand nos propagandistes catholiques vont à l'étranger pour aviver les sympathies des neutres pour la France, que de fois leur reproche-t-on le gouvernement qui depuis une quarantaine d'années, régit notre pays? A cette objection ils répondent en énumérant la magnique floraison d'oeuvres catholiques qui ont surgi en France du fait même de la persécution; ils la montrent tenant encore par ses oeuvres d'apostolat et de charité le premier rang dans l'Eglise universelle et ils ont raison. Mais ont-ils tort ceux qui répliquent : "Mais s'il en est ainsi, pourquoi un pareil régime a-t-il pu s'établir parmi vous? Coment l'avez-vous toléré pendant de si longues années, dirigés contre ce que vous avez de plus sacré? . Un pays n'a que le gouvernement qu'il mérite!

A ces questions, il n'y a qu'une réponse à faire: ces maux proviennent en très grande partie de l'indifférentisme politique, qui a paralysé depuis de nombreuses années l'action des bons et laissé le champs libre aux mauvais, précisément sur le terrain où se réglaient chaque jour nos destinées de catholiques et de Français, le terrain politique.

Jean GUIRAUD.

—La Croix.

AU CLUB "LE CANADA"

A la partie de whist de vendredi dernier, les prix ont été gagnés comme suit:

Dames: 1er prix, Mlle Flora Surprenant : Une boite d'élégant papier à lettres, offerte par M. Philippe Guay, courtier en immeuble. Consolation : Mlle Marie Lafranière.

Messieurs: 1er prix, M. A. Richard; une boîte de cigares(offerte par le Dr Benoit, président du club. Consolation : M. C. Cherrier.

Le prix de la Tombola, une originale corbeille à fleurs, don du club, fut adjugé à Mlle Alvina Dion.

* * *

On a beaucoup ri à l'issue de la partie de cartes, des réponses obtenues de l'oracle improvisé par les personnes qui lui avaient posé des questions sur leur avenir. Le jeu de société de demain soir, assure-t-on, sera aussi des plus amusants.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

Demande d'application pour divorce

Avis est par la présente donné que Mary Clay Ewart, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba fera application au Parlement du Canada a sa prochaine session d'un acte de divorce avec son mari, Allan Campbell Ewart, de la Cité de Winnipeg, avocat, pour adultère et désertion.

Daté à Winnipeg, dans la province de Manitoba, le 11ème jour de décembre A.D. 1917.

MARY CLAY EWART,
Par Hough, Campbell et Ferguson.
6-15 Son avocat.

AVIS

LA LIBERTE DES MERS

(*L'Echo de Paris*)

Depuis des mois et des mois, les mots de "liberté des mers" ont rempli les gazettes allemandes. Dans les Empires du centre, pas une voix officielle qui ne les ait lancés. Le pape Benoît XV les a inscrits dans sa note du mois d'août. On les retrouve dans le récent message du président Wilson et aussi dans les derniers débats de notre Chambre des députés. A être employée si souvent, l'expression n'a plus de sens bien net. Elle est devenue aujourd'hui une de ces pièces de monnaie où toute empreinte s'est effacée et que l'on hésite aussi bien à donner qu'à recevoir. Cependant, n'en doutons point, elle vient d'Allemagne, et elle porte les traits de Guillaume II, empereur du monde.

Avec raison on a appelé notre présente alliance, l'alliance de l'Atlantique et ce nom lui convient exactement. Pauvrement préparées à la guerre, ayant à tenir tête à une immense concentration d'hommes et de moyens, la France et l'Angleterre, pour ne pas parler de la Russie, auraient succombé à l'épreuve, si elles n'avaient été en mesure de commander les mers et d'accaparer à leur avantage les matières premières et les produits manufacturés de la plus grande partie du monde, tout en réduisant l'ennemi aux seules ressources de son propre territoire. On peut dire, sans rien exagérer, que les mers ont sauvé notre indépendance nationale. On peut même avancer qu'elles ont sauvé l'indépendance de tous les peuples, puisque notre ligue est devenue quasi-universelle et que sa défaite ne pourrait manquer d'amener le triomphe universel de l'Allemagne.

Lorsque les Allemands dénoncent le "navalisme" des Alliés, lorsqu'ils exaltent la "liberté des mers", c'est de cette puissance de liaison maritime et de concentration mondiale qu'ils entendent nous dépouiller.

Dans le passé, les Etats européens qui ont eu à guerroyer contre un pays possédant l'hégémonie navale et commerciale ont réclamé, eux aussi, la "liberté des mers". Mais par là, ils signifiaient bien autre chose. Liberté des mers: au seizième siècle, c'était une protestation contre le monopole maritime absolu qu'Espagnols et Portugais s'arrogeaient sur les grands océans. Au dix-septième et au dix-huitième siècle c'était une protestation contre les limites trop larges fixées aux eaux territoriales, contre les entraves mises à la pêche et à la navigation du temps de paix, contre les règlements touchant le blocus, la contrebande, les bateaux et les marchandises neutres. Des droits très importants, certes, étaient en jeu. Ils n'intéressaient qu'à très longue échéance la vie même des nations combattantes. Ni les armées ni les flottes n'étaient alors extensibles jusqu'à absorber toutes les ressources d'un peuple. Dans tout pays belligérant subsistait toujours une marge très large où continuaient les travaux ordinaires de la paix. La mer était un puissant auxiliaire—parfois décisif, ainsi que l'a montré l'amiral Mahan. A elle seule, elle ne suffisait pas à donner la victoire et à l'enlever, comme c'est aujourd'hui le cas.

Les germaniques reconnaissent dans l'hégémonie maritime de leurs ennemis l'arme implacable qui tuera le Mittel Europa. Aussi lorsqu'ils vitupèrent contre elle en employant les vieilles expressions, ils détournent celles-ci de leur sens. Ce qu'ils réclament, en réalité, c'est un faux désarmement maritime à la faveur duquel, étant territorialement les plus forts avec les millions d'hommes qu'ils se flattent de réunir dans leur Empire, ils pourraient s'emparer du fameux trident et dominer le monde. Telle est la politique qui paraît dans les réponses adressées au pape, de Vienne et de Berlin, le 27 septembre dernier. Les aveux n'ont pas manqué.

En septembre dernier, M. Winand Engel écrivait dans Grossere Deutschland: "La politique allemande doit s'assurer de toutes façons la domination de la mer. Je dis à bon escient domination de la mer et non point, comme on dit couramment, liberté de la mer. Cette dernière expression est déshonnête ou stupide. La mer ne sera libre pour nous que si nous y commandons. Si nous n'y commandons pas, elle nous sera fermée."

A la même époque, M. Friedrich Naumann s'exprimait avec la même franchise. Liberté de la mer, disait-il, ne signifie rien en temps de guerre.

Révéler ces appétits, c'est dire que, dans l'avenir, la puissance maritime demeurera la ressource suprême des nations libérales, portées au moindre effort militaire, contre toute tentative d'hégémonie mondiale.

Une remarque, toutefois. Cette puissance maritime ne se révélera efficace que maniée par une ligue comprenant la majorité des nations. Aux mains d'un seul Etat, elle risquerait elle-même de devenir tyrannique, monopolisatrice et de se briserait. Du reste, elle ne peut donner tous ses effets que jointe à l'arme économique, trop lourde, elle aussi, pour être soulevée par un seul. Et ces nécessités sont peut-être le gage le meilleur de la durée de notre alliance. Nous ne serons forts et libres que dans notre union d'aujourd'hui.

PERTINAX.

"LES PLANCHETTES QUI PARLENT"

Jusqu'ici, on avait les "lettres d'amoureux qui parlaient"; dans les mains de mégères exotiques et venues de l'étranger, "les cartes parlent" aussi parfois. Il y a mieux à c'te heure, pour demoiselles et damoiseaux en peine de connaître le sort futur de leurs sentiments mutuels.. Nous avons des planchettes qui parlent!

Vous ne connaissez pas? Il y en a qui sont en forme de coeur, – on dit que ce sont les meilleures; pour les intéressés et intéressées à la consultation, rien de plus raisonnable; d'autres sont en triangle,—ça, c'est pour la révélation de secrets beaucoup moins en l'air; d'autres planchettes sont en fer à cheval... Oh! Que de touchants motifs sous tous ces symboles, n'est-ce pas? d'interoger l'avenir, même au risque de faire les simples plus que des êtres sans raison!

* * *

— Mais, répond l'une qui a causé avec les planchettes, dites ce que vous voudrez, "elles parlent, et m'ont dit des choses, des choses qui ne sont pas bêtes du tout"...

— A votre goût, mamzelle. Disons que les planchettes vous ont répondu d'une façon sensée. Qui était votre interlocuteur, alors?

— Mais la planchette!

— Tiens, c'est du nouveau, les bouts de bois qui ont le don de la conversation, maintenant. Essayez donc avec le premier copeau venu, vous vous convaincrez de ceci: c'est que la planchette vous a répondu, parce qu'elle est telle planchette, ayant telle forme, telle disposition, et parlant dans telles conditions données...

— Qu'est-ce que cela fait?

— Cela fait, mamzelle, que ces conditions réalisées, vous ne conversez plus avec un bout de bois mais avec une intelligence qui se cache derrière ces voiles et à travers eux vous atteint.

— ! ! ! ...

— Vous êtes étonnée? mais je vous en prie, reprenez vos sens, nous n'avons pas fini. Cherchons ce qu'il importe de savoir: *de qui est l'intelligence qui cause avec nous par la planchette?*

— Est-ce que je sais, moi?...

— Eh bien! vous n'êtes ni fière ni prudente de lier causette avec un inconnu que vous ne voyez même pas. Peut-être se moque-t-il dans les grands prix de vous voir prendre au sérieux ses dires mystificateur! Peut-être aussi êtes-vous en train d'entrer dans l'intimité du "méchant esprit" si habile à perdre les âmes!

— Ce n'est pas possible.

— qu'en savez-vous mamzelle? Moi, ce que je sais, c'est que vous faites rire de vous par quelqu'un vivant comme vous, en consultant ces planchettes truquées ou bien vous péchez en entrant en relation avec les esprits au moyen de ces simagrées.

— Pas possible! c'est une planchette qui vient de chez...

— Oh! par exemple, le fait que cette planchette vient de cette maison de commerce d'Ontario, cela détruirait ce que je viens de dire! Voilà qui est renversant de logique. Alors, pour vous, la planchette est un simple jouet. Or, à ce jouet vous attribuez un mérite que ni l'inventeur ni le vendeur ne lui ont pu donner: votre confiance. L'inventeur et le vendeur du jouet ont spéculé tous deux sur votre crédulité pour vous le faire acheter. Qui a le beau rôle là-dedans? vous, ou ceux de l'Ontario? Pas vous, certain. Et grâce à vous, et à tout ceux qui vous imitent, ces gens de là-bas dauberont sur le dos des canadiens-français de Québec et de ces catholiques naïfs qui avalent tout ce qui vient de Toronto sans demander

Même si ce n'est qu'un simple jouet, cette planchette, vous faites, ma mie mauvaise figure, à bien des points de vue, à lui donner votre attention. Derrière la planchette, quelqu'un se moque de vous et de nous tous.

Et si la planchette n'est pas un simple jouet, mais une manière d'évoquer les esprits et de les faire causer?

— Arrêtez, arrêtez...

— Vous avez peur, maintenant? Et vous avez raison de craindre cette rencontre avec le diable peut-être chacé là-dessus.

Car, si vos petites planchettes obéissant à votre volonté, répondent sensément à vos questions sans qu'il y ait prestigitation de la part de l'opérateut, vous avez enfreint, en les consultant, une défence formelle de l'Eglise qui prescrit aux fidèles de ne pas se livrer aux pratiques de spiritisme (Saint-Office, 2 avril 1864). Vos planchettes peuvent être une forme de spiritisme. Si èlles sont cela, il n'est pas permis même par curiosité, de consulter ni d'assister à la consultation de ces planchettes. S'adonner au spiritisme est la pire des superstitions et la superstition est faute.

"En face de ces planchettes qui parlent", il convient de se souvenir de tout cela.

Chs. De NOUE.

—*La Vie Paroissiale.*

LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute pesonne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Aberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La pnblication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

Séance régulière du conseil de ville lundi prochain.

Les travaux du pont Provencher sont suspendus par une grève depuis quelques jours.

La semaine dernière beau temps, hier froid.

M. Pierre Gosselin à l'hôpital de Saint-Boniface depuis quelques semaines est maintenant chez lui.

La Manitoba Abattoir à commencé à construire une grande addition à leur établissement.

Les cultivateurs se préparent à ensemencer leur terre dès les premiers beaux jours du printemps.

La propriété de l'Hotel de Saint-Boniface a été vendue la semaine dernière.

Le bureau de MM. Couture et Marion briquettiers de l'autre côté de la rivière la Seine a été complètement détruit hier après-midi par un incendie.

Forestiers Catholiques — A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée : Proposé par le Frère O. Bellavance, secondé par le Frère J. N. Bourgoin : que la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, ayant appris avec douleur la mort du Frère Jacques Parent, membre de la Cour Saint-Pie, offre à la famille du regretté Frère défunt et à la Cour Saint-Pie ses plus sincères condoléances dans le grand deuil qui les afflige; que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du Frère défunt, à la Cour Saint-Pie, de Letellier, et à la presse pour publication.— Adopté à l'unanimité. — George L'Evêque, sec.-archiviste, Cour Taché No. 252.

FORESTIERS CATHOLIQUES

L'abondance des matières, nous a obligés, à notre grand regret, de remettre la communication suivante :

La Cour Taché 252, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, avait le samedi 16 février, l'insigne honneur de recevoir le grand journaliste catholique Français, François Veuillot.

C'est dans la salle des Forestiers Catholiques, 27, rue Dumoulin, Saint-Boniface, qu'avait lieu cette réception.

La salle décorée sobrement mais avec goût présentait un très joli coup d'oeil.

De nombreuses personnes, Dames, Messieurs et Forestiers Catholiques emplissaient la salle dans laquelle on remarquait beaucoup de prêtres et de personnages distingués.

Nous citerons entr'autres Rév. M. W. Jubinville, curé de la cathédrale et chapelain des Forestiers Catholiques Rév. M. J. H. Prud'homme, chancelier du diocèse et Forestier Catholique, Rév. M. Sabourin, directeur du Petit Séminaire, Rev. Père Magnan, directeur du Juniorat, M. l'abbé Primeau, économe de l'archevêché, Rév. Père Blais du Juniorat, M. l'abbé Moreau, vicaire à Saint-Boniface, Son Honneur, M. le Maire Béliveau, Son Honneur, M. le juge Prendergast, Son Honneur, M. le juge Prud'homme, M. le Représentant du Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. le Président de l'A. C. J. C., M. le Président de la Société Saint-Vincent de Paul, M. le Président des Artisans Canadiens-français, ainsi que beaucoup d'autres dont le nom nous échappe.

M. L. J. Collin, Chef Ranger de la Cour Taché est assisté par tous les officiers de la Cour Taché et par un grand nombre de Forestiers.

Un excellent orchestre composé de musiciens de talent et bien connus, Messieurs Gens, Pepin et Grivaux, nous donne d'excellente musique qui nous semble spécialement choisie pour la circonstance et qui est certainement ravissante.

A son arrivée, M. François Veuillot est salué par M. L. J. Collin, Chef Ranger, qui lui dit en quelques mots combien nous apprécions l'honneur qui nous est fait et qui lui souhaite, au nom des Forestiers Catholiques, la plus cordiale bienvenue.

Puis M. J. Ernest Cyr, fondateur de la Cour Taché, présente à M. Veuillot une addresse fort bien rédigée et mieux présentée encore. L'Oeuvre et le but des Forestiers Catholiques sont magistralement exposés dans ce travail clair et précis qui semble intéresser prodigieusement notre éminent visiteur.

On trouvera plus loin l'entéressante adresse de M. Cyr.

Mais c'est à M. François Veuillot à parler, il semble que l'attention devient plus vive et se concentre pour ainsi dire. M. François Veuillot nous parle et il le fait à coeur ouvert. Il nous dit come il est heureux de se trouver parmi nous et comme il est touché de l'accueil qu'il reçoit. Il nous dit aussi combien il regrette que ses forces et sa santé ne lui permettent pas de répondre à notre accueil aussi chaleureusement et aussi longuement qu'il aurait dé-
et il le fait en termes qu'il nous est
siré le faire.

Puis il nous parle de la Charité impossible de reproduire, tellement, son éloquence semble puiser
lique.

Nous le comprenons cependant, aux sources élevées de la foi catho-
et nous avons conscience de notre impuissance à reproduire et à répéter de si suaves et de si sublimes paroles.

M. Veuillot nous parle de l'oeuvre de régération catholique et sociale accomplie au cours du siècle dernier par deux grands catholiques Français, M. Ozanam et le Comte de Mun. Avec beaucoup de bienveillance, M. Veuillot approuve notre oeuvre et nous donne ses encouragements, il souhaite et il espère notre succès.

Il a confiance dans l'avenir du peuple Canadien-français qu'il compare à l'érable que l'on entaille et que l'on blesse chaque année pour en extraire le sucre. Malgré ces blessures, l'arbre renaît chaque année, plus vigoureusement semble-t-il.

Le peuple Canadien-français, en dépit des blessures de la persécution, continuera lui aussi sa vigoureuse et virile croissance et c'est fermement qu'il espère que bientôt la ouvelle France et la vieille France, la main dans la main, pourront continuer dans le monde la mission qui leur est propre, mission de charité et d'évangélisation.

Le Rév. W. Jubinville, chapelain de notre Cour, remercie brièvement mais chaleureusement M. Veuillot et c'est avec beaucoup trop de modestie qu'il remarque que "pour répondre à M. Veuillot, il faut la langue d'un Veuillot". Personne ne semble partager cette opinion et M. Veuillot encore moins que tout autre.

Cette soirée qui restera mémorable dans les annales des Forestiers Catholiques se termine, trop vite au goût de tous, par le chant de "O Canada et La Marseillaise."

Adresse présentée à M. François Veuillot par M. J. Ernest Cyr :

A Monsieur François Veuillot,
Délégué du Comité Catholique de Propagande Française,

Monsieur le Délégué,

Le chef Ranger de la Cour Taché, m'a assigné ce soir, la tâche de résumer en quelques mots, le but de notre association. Prisant bien haut l'honneur qu'il m'a fait, je présume, cependant, que les raisons qui l'ont porté à en agir ainsi, se rattachent plutôt au fait que j'ai eu l'honneur d'en être le fondateur qu'à celui des qualifications que je pourrais avoir, pour venir devant un des Maîtres de la pensée catholique, exposer d'une manière convenable, l'humble apos-
Saint-Boniface, qui, il y a vingt six ans, donnait le jour à cette suc-
tolat que nous poursuivons.

Monsieur le Délégué, la ville de
cursale de l'Ordre des Forestiers Catholiques, fut le boulevard de la civilisation française dans l'Ouest Canadien. Elle fut le point de ralliement de tous ces hardis découvreurs et missionnaires, qui dans ces vastes régions encore inconnues à la civilisation, illustrèrent le nom français. Apôtre de la foi catholique et du verbe français, vous êtes venu, Monsieur le Délégué, jeter la semence de votre parole autorisée, jusqu'au sein de notre humble association. Vous êtes venu dis-je, dans ce pays pour visiter des frères, et nous sommes convaincus, que vous avez dû ressentir une bien vive émotion, en retrouvant à deux mille milles de la capitale du Canada, des enfants de cette vieille France qui fait battre nos coeurs à l'unisson. Nous n'avons pas à vous offrir les splendeurs de nos aînés, Québec et Montréal, mais notre hospitalité, si humble et si modeste qu'elle soit, prend sa source au foyer ardent de notre amour pour la France. Nous sommes jeunes encore et, dans ce pays, aux horisons si vastes, et si remplis de promesses pour l'avenir nous travaillons dans toutes les sphères de l'activité humains à maintenir les positions que nous ont conquis nos ancêtres. Les Forestiers Catholiques se proposent tout d'abord, de maintenir haut et ferme, le drapeau de la foi. Comptant au délà de cent cinquante mille membres, unis par les liens sacrés de la "Foi, de l'Espérance et de la Charité" notre société a tracé de profonds sillons, où germent abondamment, ces grandes vertus chrétiennes. L'idée qui a présidé à la fondation de notre Ordre, a été féconde en bons résultats. Les sociétés secrètes aux Etats-Unis et, particulièrement dans l'Etat de l'Illinois, étaient une menace pour l'Eglise, en même temps qu'un danger pour les catholiques de ce pays. Nous savons que ces sociétés ont des tendances funestes et contraires aux enseignements de l'Eglise. On ne peutcontester qu'il est dangereux pour des catholiques d'être au point de vue social et religieux, en contact direct avec des gens étrangers à nos croyance et, qui bien souvent, n'ont que du mépris et de la haine pour notre foi. Depuis de nombreuses années, les catholiques de la grande métropole américaine, Chicago sentaient le besoin d'une association essentiellement catholique, offrant en même temps, les avantages pécuniaires accordés par les sociétés secrètes. Ce projet fut mis à exécution le vingt-quatrième jour de mai 1883, date de la fondation de l'Ordre des Forestiers Catholiques. Cette Association devait être strictement catholique, ne devant, accepter dans ses rangs, que des catholiques pratiquants, faisant à tous, sous peine de l'expulsion une obligation stricte de l'observance des devoirs religieux.

Le petit groupe d'hommes qui il y a trente cinq ans fondèrent notre société étaient loin de prévoir qu'ils venaient de poser les bases d'une association de bienfaisance destinée à devenir une des plus prospères et des plus puissantes en Amérique; une société dont les succursales, comme les anneaux d'une chaîne immense, relie dans les liens de la fraternité et de la charité, des groupes de populations qui s'étendent des rives de l'Atlantique au Pacifique. Les raisons de ce succès sont manifestés. La jeunesse catholique était prête à accepter une société de ce genre, car elle était éminement adaptée aux besoins du temps. C'était la solution d'un problème que tous désiraient voir résoudre, et, elle fut acceptée avec enthousiasme. Notre société, à l'exemple de l'Eglise au sein de laquelle, elle à été fondée, a été en butte aux critiques malveillantes, et aux préjugés engendrée par la malice et l'ignorance, mais comme tout oeuvre appuyé sur cette foi qui transporte les montagnes, l'Ordre des Forestiers Catholiques a passé victorieusement à travers toutes ces épreuves. Avant reçu l'approbation de l'Eglise en même temps que l'appui chaleureux et dévoué du clergé, nous devons une grande part de nos succès aux paroles d'encouragement des évêques et au zèle infatiguable des membres de leur clergé. Le but principal de l'ordre est d'encourager l'amitié, l'union et la véritable charité chrétienne parmi ses membres; l'amitié en s'aidant les uns les autres par tous les moyens honorables l'union en se secourant mutuellement dans les cas de maladie et d'adversité et en pourvovant aux besoins des veuves et des orphelins. Pour ces fins, nous accordons des certificats d'assurance, sur la vie de nos membres, jusqu'au montant de deux mille piastres. Je ne voudrais pas, Monsieur le Délégué, abuser de votre bienveillance, et fatiguer l'auditoire qui me fait l'honneur de m'écouter et, qui, je n'en doute pas, est anxieux et impatient, d'entendre la voix éloquente qui nous vient de France. J'ai voulu, Monsieur le Délégué, vous dire aussi brièvement que possible comment les Forestiers Catholiques apportent leur humble collaboration aux oeuxres sociales et religieuses qui seules, peuvent contribuer au bonheur et à la grandeur des nations.

Mais au-desus de tous les avantages que peut offrir notre société, planeront toujours les principes immuables de la foi catholique, auquels la race canadienne-française restera inébranlablement attachée. Aux assauts répétés contre nos droits les plus sacrés, nous opposerons l'âme française qui, toute pétri de vertus et d'héroïsmes, est restée ce qu'elle était aux premiers jours de la colonie, lorsque le missionnaire et le bûcheron canadien, ces veritables conquérants de notre pays, frayaient un chemin à la civilisation, à travers les forêts vierges de l'Amérique du Nord. Si parfois, la main de l'injustice et de la persécution s'est appesantis sur nous, nous n'avons jamais douté des droits de notre nationalité, ni de sa forc, mais nous avons continué à travailler couragusement à la réalisation des aspirations qui sont communes à la race française dans tout l'Amérique. Fermes dans notre attachement à ct idéal, chacun de nous pourrait dire avec le poète :

"S'il n'en reste que cent, il serai le centième."

"S'il n'en reste que dix, je braverai encore Sylla."

"S'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!"

Forts de nos droits, attachés à nos institutions et, retranchés à l'ombre des clochers de nos églises paroissiales, nous laisserons à l'histoire le soin de révéler au vieux monde étonné, le miracle de la survivance française au Canada.

St. Boniface and St. Vital Poultry Association

N. P. GOSSELIN

Vice-président et fondateur de la St. Boniface et St. Vital Poultry Association.

Nous avons eu le plaisir d'avoir pour la première fois dans notre ville la semaine dernière un poultry show qui a été un grand succès. Vu l'absence de notre maire, l'ouverture a été faite par le maire de Saint-Vital et le Révérend Frère Joseph, qui dans son discours a fort encouragé la jeunesse à faire l'élevage des volailles. Vendredi soir le Maire H. Béliveau à fait une visite accompagné de plusieurs conseillers tous furent surpris de voir d'aussi beaux animaux de basse-cour d'une si grand valeur. On voyait toutes les races de volailles, lapins, pigeons, oies, canards et dindes et même jusqu'à un perroquet qui a fort amuser les visiteurs. Le champion du show a été M. Philippe Gosselin qui avec ses magnifique Buff Orpington a remporté 16 prix, parmi lesquels il y en avait d'une bonne valeur. Il a aussi mérité un diplôme du collège d'Agriculture du Manitoba pour dressage de volailles pour le marché.

Les autres gagnants dans diffèrentes race sont M. Alfred Couture et M. A. Turenne dans les Rhodes Island Red. Le chef Marcil et le sergent Dequyper se sont distingues avec leurs lapins ils nous ont montré les plus gros lapins qui se soient jamais vu dans notre ville et beaucoup d'autres. M. Beaulieu et M. Richot se sont montrés insurpassables dans les pigeons.

Samedi matin tous les garçons de l'école Provencher ont eu le bonheur de visiter l'exhibition sous la surveillance des Rév. Frères. Il y avait une classe pour les enfants d'école en dessous de 15 ans. Et la société espère que l'an prochain il y en aura beaucoup plus que cette année qui exhibiteront.

Samedi soir les prix ont été présentés aux gagnants le maire de Saint-Vital et M. le conseiller J. A. Marion ont adressé la parole, et ont fort encouragé les éleveurs de volailles à continuer leur entreprise, qui plustard sera une richesse pour notre pays. La prochaine exhibition qui nous esperons sera encore un plus grand succès aura lieu dans le mois de décembre prochain.

Communiqué.

GARDONS NOS INSTITUTEURS

(La Liberté)

Le Western School Journal, livraison de janvier, constate qu'un nombre toujours croissant de nos maîtres et maîtresses d'écoles nous quittent pour aller enseigner dans la Saskatchewan ou l'Alberta. Cela viendrait de ce que ces deux provinces de l'Ouest rétribuent plus généreusement et de façon plus juste le travail des instituteurs.

Avouons-le franchement : c'est poser le doigt sur la plaie, au coeur même du mal. Notre confrère anglais ne parle apparemment que des écoles anglaises. Son reproche vaut autant, sinon plus, pour nos écoles françaises.

En bonne vérité, qui osera dire que nous ne sommes pas grandement coupables? Où et quand nos commissaires d'écoles ont-ils d'eux-mêmes payé plus et mieux les services d'un instituteur ou d'une institutrice? On pourrait sur les cinq doigts de la main compter ces cas. Et encore!

C'est au clergé, c'est à l'abnégation des instituts enseignants de femmes et d'hommes que notre peuple doit presque entièrement son système d'éducation. Ces maîtres et ces maîtresses ont, pour une maigre rétribution, donné leur science à nos enfants. On pourrait même citer des cas où ils ont fait le don complet d'eux-mêmes, science, santé et richesse.

Si cela nous a donné un système d'enseignement dont nous sommes à juste titre fier, cela aussi a contribué à nous fabriquer une déplorable mentalité en mantière d'éducation. Nous sous-estimons, nous ignorons le rôle de l'instituteur et de l'institutrice. On croit toujours payer trop cher l'enseignement qu'on lui demande de donner à nos enfants dix mois durant. Trop souvent nos commissaires n'ont qu'une seule idée en tête : économiser,—aux dépens de l'instituteur et de l'institutrice. On votera sans trop rechigner les crédits nécessaires à l'érection d'une maison d'école; on acquiescera sans se faire tirer l'oreille à l'achat d'un ameublement scolaire moderne et perfectionné. Vienne la question du salaire de l'instituteur ou de l'institutrice, aussitôt le mauvais génie de la mesquinerie et de l'économie de bouts de chandelles s'empare de nous. Sans doute veut-on une bonne institutrice. On a à coeur que ses enfants soient instruits et qu'ils ne passent pas des années à user des fonds de culotte sur les bancs de l'école. Seulement on voudrait bien économiser. On a tant dépensé par ailleurs. Un commissaire d'école à la recherche d'une bonne institutrice pour une classe de 35 élèves et auquel on demandait quels gages il voulait bien payer ne répondait-il pas : "Oh! bien, le moins possible, car l'arrondissement a fait certaines petites dépenses, de sorte que nous ne voudrions pas dépasser $50.00 par mois..." Que de fois n'avons-nous pas entendu pis de la bouche d'autres commissaires.

. . . .

$50.00 par mois! Comment en échange d'un si maigre salaire escompter obtenir les services d'une institutrice, d'un instituteur? On obtient des non-diplômes, des sans expérience, des ratés de l'enseignement. Rarement rien de plus. Dans tout le Canada, dans nos provinces encore plus que dans celles de l'Est, on se plaint amèrement de la diminution constate du nombre des instituteurs diplômes, surtout chez les hommes. L'instituteur est aujourd'hui. Ce sera bientôt chose du passé. C'est regrettable, très regrettable. L'instituteur avait derrière lui des années d'expérience dans l'enseignement et il portait en lui des garanties de stabilité et de permanence, car le mariage ne l'arrachait pas à l'enseignement comme il arrive presque toujours pour l'institutrice. Mais l'instituteur s'en va... Au moins faisons en sorte que l'institutrice ne s'en aille pas. Surtout n'apportons pas dans le choix et l'engagement d'une institutrice cet esprit de mesquinerie et d'illogisme trop souvent rencontré jusqu'ici. Si nous voulons une bonne institutrice,—tout homme qui aime ses enfants le voudra,—ayons la fierté et la décence de lui offrir un salaire raisonable. Qu'on ait assez de bon sens pour comprendre que dix ou onze années d'études dans un couvent et un stage à l'Ecole Normale, qu'une aussi longue et coûteuse préparation, donnent droit à autre chose qu'à un piètre salaire de $500.00 par année. Qu'on n'oublie pas que là, comme en toute autre chose, on n'aura en définitive qu'une valeur correspondante à l'argent versé. Une institutrice qui a un diplôme d'enseignement permanent ne devrait pas être engagée à moins de $75.00 par mois. Cela peut sembler raide. Qu'on le veuille ou non, il y faudra bien venir ou se passer d'institutrice.

Ce n'est pas moins de $90.00 par mois que l'on devrait offrir au jeune homme qui voudrait se faire une carrière de l'enseignement. Il ne faut pas oublier que ce jeune homme devra tôt ou tard fonder un foyer. S'il prend charge d'une école "graduée", la commission scolaire devrait chaque année lui accorder une augmentation de salaire raisonnable. On pourra de la sorte s'assurer de la permanence de l'enseignement de ce professeur. Et on ne tardera point à constater que c'est le plus efficace des systèmes et le plus avantageux aux élèves. Chaque année changer d'instituteur est un système désastreux. Les élèves profitent surtout de l'enseignement d'un maître qui les connaît et sait comment les stimuler au travail. Comment espérer qu'il en soit ainsi si chaque année,—parfois chaque semestre, — un nouvel instituteur prend la direction de la classe.

Commissaires d'écoles, étudiez la question. Ne tentez pas d'ignorer le mal. Il est trop patent, il crève les yeux. Aujourd'hui plutôt que demain, apportez-y le remède voulu. Si vous tardez à le faire, les inéluctables circonstances vous y forceront. Alors, il ne vous en coûtera que plus.

PARTIE DE CARTES

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française donnera une partie de cartes dimanche le 10 mars courant, à 8 heures, dans la salle Lavoie. Que personne n'oublie donc une occasion pratique d'encourager cette oeuvre de charité en assistant nombreux à cette soirée.

Un joli programme a été préparé pour cette soirée. Entrée 25 sous.

THEATRES

Walker — "Civilisation" sera l'attraction pendant la semaine du 11 mars. Cette production coûte plus d'un million avec sa cavalerie, son infanterie, son artillerie et sa marine. Tout le monde devrait aller voir cela, car c'est pour la civilisation que le monde lutte aujourd'hui.

Orpheum — Mars le 11: The Greater Morgan Dancers, dance incomparables et originales, 23 danseurs et danseuses dans des ballets Romains et Russes. D'une beauté merveilleuse et artistesque. "The Dude and the Scot", chants, danses, déclamations. The Three Natalie Sisters, piano, violoncelle et violon. De Coe, équilibriste avec une chaise et un balai. "Love, Honor and Obey", farce d'un grand comique. Tarzan, chipanzée, animal extraordinaire. Vues animées.

Winnipeg—Cette semaine "Sinners" pièce comme "vous et moi". La semaine prochaine "The Magistrate,". Matinées: mardi, jeudi et samedi. Soirs: 15c à 50c. Matinées, 25c.

Dominion — Le semaine prochaine "The Guilty Man".

PETITES ANNONCES

A LOUER—L'hôtel C.N.R., à Sainte-Anne des Chênes, Man. Cet hôtel a été complètement meublé et mis à neuf Bonnes conditions. S'adresser à J. B Lauzon, 339, rue William, Winnipeg —17 j.n.e

Nous désirons placer à gages une jeune fille de 17 à 18 ans dans une bonne famille. Adressez-vous à J. A Z. Bertrand, coin Provencher et Aulneau, Saint-Boniface. —16

Achetez un incubateur "Buckeye", de 60 à 600 oeufs. Vendus par Sévère Beaulieu, 504, rue Desmeurons, Saint-Boniface, Man. 12-16

Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi vendredi le 5 avril 1918, pour le transport de la poste de sa Majesté par contrat, pour quatre ans, comme requis. Entre Winnipeg, Saint-Boniface et Norwood ainsi que les boîtes dans les rues, etc. Devant commencer au bon plaisir du Maître Général des Postes.

On peut obtenir au bureau des postes de Winnipeg, Saint-Boniface et Norwood Grove les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Bureau des Postes

G. C. ANDERSON,
Surintendant